

A

(N^o 218.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MARS 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Frédéric-Gustave-Louis Baillieu, enseigne de vaisseau.

MESSIEURS,

Le sieur Baillieu est né à Anvers, le 22 janvier 1814, de parents français établis en Belgique; croyant qu'il suffirait d'avoir reçu le jour dans ce pays pour avoir la qualité de belge, il a négligé de remplir les formalités prescrites par l'art. 9 du Code civil. Il a commencé sa carrière maritime en 1827, et il navigua alors en qualité de mousse, à bord du navire *Alexandre*, en destination de Buénos-Ayres; l'année suivante, il fit, sur le même navire, un voyage à New-York, et, en 1829, il se rendit à Batavia, en la même qualité, sur la frégate *Schelde*, et enfin il navigua, en 1830, en qualité de novice, à bord du navire *Rosalie*, également en destination de Batavia.

Le pétitionnaire fait partie de la marine belge depuis 1833; il a été successivement nommé aspirant de 2^e classe, aspirant de 1^{re} classe, et enfin enseigne de vaisseau.

Son état de service constate qu'il a été embarqué sur la flotille, la goëlette *Louise-Marie*, sur la *British Queen* et sur le *Macassar*, avec lequel il a fait deux voyages aux grandes Indes en 1843 et 1845.

Le sieur Baillieu a toujours tenu une bonne conduite, et les autorités estiment qu'il est digne, à tous égards, de la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
